

5^{ème} Course – Départ : 17 h. 35

Paris Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, Multi, 2 sur 4, Pick 5, Quarté Régional

Course D - 31.000.- Attelé. - 2.950 mètres.

13.950, 7.750, 4.340, 2.480, 1.550, 620, 310.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 10 ans inclus (B à F), n'ayant pas gagné 230.000.

- Recul de 25 m. à 115.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Table with 15 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Contains race details for the 5th course.

77 Engts - 59 forf. - 3 N.D.P.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

6^{ème} Course – Départ : 18 h. 05

Paris Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, Multi, 2 sur 4

Course E - 18.000.- Attelé, femelles. - 2.325 mètres.

8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de 5 ans (G), n'ayant pas gagné 41.000. - Recul de 25 m. à 20.000.

Table with 15 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Contains race details for the 6th course.

69 Engts - 46 forf. - 2 N.D.P. - 6 Elim.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

7^{ème} Course – Départ : 18 h. 35

Paris Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, Multi, 2 sur 4

Course E - Challenge de l'Avenir - APPRENTIS - LADS-JOCKEYS - 18.000.- Attelé. - 2.950 mètres.

8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 et 7 ans (E et F), n'ayant pas gagné 90.000. - Recul de 25 m. à 46.000.

Table with 15 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Contains race details for the 7th course.

80 Engts - 61 forf. - 1 N.D.P. - 2 Elim.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

8^{ème} Course – Départ : 19 h. 05

Paris Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, Mini Multi, 2 sur 4

Course D - 20.000.- Monté. - 2.325 mètres.

9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans (G), n'ayant pas gagné 50.000.

Avantage de poids (voir Conditions Générales).

Table with 15 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Contains race details for the 8th course.

34 Engts - 21 forf. - 2 N.D.P.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio



Le jumelé est enregistré gagnant et placé sur toutes les courses comportant au moins 8 partants. Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels. Les paris sont payés aux divers guichets de paiement. Le paiement se poursuit pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course. Les enjeux sur la ou les réunion(s) simultanée(s) seront enregistrés jusqu'à la clôture des paiements de la dernière course locale. Les guichets de Pari Mutuel fermeront au plus tard 30 minutes après l'arrivée de la dernière course sur l'hippodrome. Ils peuvent également être payés pendant soixante jours à compter de leur mise en paiement sur les autres hippodromes connectés au système central du Pari Mutuel (Agen, Beaumont de Lomagne, La Teste et Pau) et dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris, dans les agences et les postes d'enregistrement du Pari Mutuel Urbain.

Les 6 dernières performances en France au maximum, figurant dans la colonne de droite, sont données à titre indicatif (performances définitives uniquement). Elles se lisent de gauche à droite en partant de la plus récente vers la plus ancienne. En cas de performances enregistrées sur plusieurs années, le changement d'année est indiqué entre parenthèses. Chiffre suivi de "m" : performance "trot monté" - chiffre suivi de "o" : performance d'obstacles" 0 : non placé - D : disqualifié allures irrégulières. - G : disqualifié poteau galop. - A : arrêté. - R : dérobé (galop) ou requalifié (trot). - T : tombé. - Q : temps de qualification sur 1500 mètres pour les 2 ans inédit uniquement (trot).

Trot : * : apprenti ou lad-jockey ayant gagné moins de 35 courses - ** : apprenti ou lad-jockey n'ayant gagné aucune course - cheval défermé - cheval défermé des antérieurs - cheval défermé des postérieurs. (1) Gains des chevaux communiqués à titre indicatif

Galop : ⊗ : ocellères - Φ : œillères australiennes - ① : 1^{er} engagement supplémentaire - ② : 2^{ème} engagement supplémentaire - ♥ : jument ayant été saillie - ★ : cheval né dans le 2^{ème} semestre - ☆ : Régime étranger - Le suffixe en italique indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France. - * : Ordre du tirage au sort des places à la corde - ⊗ : Chevaux couplés au Pari Mutuel - ⊗ : Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs. - ▼ : propriétaire assujéti à la TVA - (s) : S.A.R.L. d'entraînement agréée par le Code des Courses. - € : Prix de réclamation en milliers d'euros. - ■ : Chevaux assujéti à une TVA spéciale - (A) : Cheval assimilé Pur sang. - (1) : Modification du poids porté par le cheval - Surcharges : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres. - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap.

PROCHAINES REUNIONS : DIMANCHE 24 JANVIER (TROT - 13H30) - MARDI 26 JANVIER (TROT - 16H15 - PREMIUM)